
From: Montigny, Marise
Sent: 2019-02-27 19:33:42
To: 'bernard.roy [REDACTED]'
Cc: gcote [REDACTED]; 'cguay [REDACTED]'; Michel Dumas; Tremblay, Nathalie (Présidente)
Subject: Résultat final de l'exercice de planification de la livraison 2
Attachments: 2019-02-27-lettre-de-KMalenfant-L10.pdf;

Bonjour,

À la suite de la rencontre de ce 27 février, veuillez trouver en pièce jointe la lettre relativement au résultat final de l'exercice de planification de la livraison 2.

Cordialement,

Marise Montigny pour Karl Malenfant

Vice-président aux technologies de l'information et chef de projet CASA
Société de l'assurance automobile du Québec
333, boulevard Jean-Lesage, N-2-11
Québec (Québec) G1K 8J6
Téléphone : [REDACTED]



Québec, le 27 février 2019

Monsieur Bernard Roy
VP – Chef du Québec, Services d'affaires mondiaux – IBM Canada et
Président de groupe LGS
1, place Ville Marie, 22^e étage
Montréal (Québec) H3B 3M4

OBJET : Résultat final de l'exercice de planification de la livraison 2

Monsieur,

Le 14 juin 2017, la Société de l'assurance automobile du Québec (ci-après : « Société ») et Société conseil groupe LGS (ci-après « Intégrateur ») ont conclu, dans le cadre du programme de transformation organisationnelle de la Société, un *Contrat de services professionnels et de vente d'équipements* (ci-après : « Contrat »).

La conclusion du Contrat faisait suite à la publication par la Société de l'appel d'offres P22899.

La livraison 2 du projet est composée de six lots soit les lots 8, 9, 10, 11, 12 et 13. Conformément au Contrat, une entente de lot doit être signée par les parties à l'égard de chacun des lots. Les lots 8 et 9 ont déjà fait l'objet d'une entente de lot.

Quant au lot 10, deux ententes de lot provisoires ont été conclues afin de débiter les travaux dans l'attente de la finalisation de l'exercice de planification de la livraison 2. Elles ont été signées le 31 décembre 2018 et le 5 février 2019. La première entente provisoire couvrait la période du 3 au 31 janvier 2019. La deuxième entente provisoire visait à prolonger cette période jusqu'au 28 février 2019. Toutefois, aucune entente de lot en bonne et due forme n'a été signée.

Sur proposition de l'Intégrateur, la Société a accepté de participer à des ateliers afin que les parties s'entendent sur l'ampleur des efforts devant être fournis par chacune d'elles pour la réalisation des lots 10, 11, 12 et 13. Ces ateliers ont été tenus au cours des dernières semaines avec les experts de l'Intégrateur (« Tiger Team » et « Quality and Delivery Excellence »), les experts de projet IBM et les experts de la Société, incluant la Direction de la vérification interne et de l'évaluation des programmes.

Au terme de ces ateliers, les parties ont convenu que les efforts à être fournis par la Société et l'Intégrateur sont évalués à 1 405 552 heures. Pour des fins de planification, les parties ont aussi convenu que les efforts seront répartis entre les différents lots et les différents chantiers en respectant la répartition des efforts et stratégie de réalisation contenue dans la soumission amendée et reflétée dans le bordereau révisé.

Conformément au Contrat, la réalisation de ces lots fera l'objet d'un partage de risques.

Les parties reconnaissent que l'écart actuel en nombre d'heures totales entre le bordereau révisé et le résultat des travaux est de l'ordre de 56 %. L'intégrateur reconnaît aussi que le contrat stipule qu'il pourrait avoir à réaliser des travaux à taux réduits, lors de l'utilisation de la contingence et à taux nul par la suite. Conséquemment, les parties s'engagent conjointement à poursuivre la gestion rigoureuse de ces efforts afin de limiter l'utilisation de la contingence.

La signature de M. Roy, en remplacement de M. Nabil Aboutanos, est requise au moment de la remise de cette lettre en main propre alors que celle de M. Guay est requise au plus tard le 8 mars 2019.

Une copie de la présente lettre comportant les signatures originales de MM. Guay et Roy devra être retournée à Mme Nathalie Tremblay, présidente et chef de la direction.

Veuillez agréer, Monsieur, l'expression de nos sentiments les meilleurs.

Et j'ai signé, à Québec, ce 27 février 2019

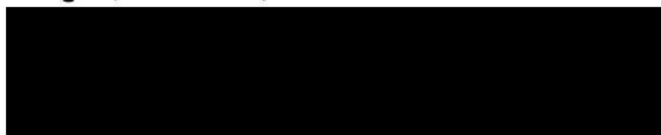


Par : Karl Malenfant

Titre : Vice-président aux technologies de l'information - SAAQ

En l'absence de Nabil Aboutanos, je, soussigné Bernard Roy, dûment autorisé à contresigner pour l'Intégrateur la présente lettre, déclare en avoir pris connaissance et être en accord avec son contenu.

Et j'ai signé, à Québec, ce 27 février 2019



Par : Bernard Roy

Titre : VP-Chef du Québec, Services d'affaires mondiaux – IBM Canada et
Président de groupe LGS

Je, soussigné, Claude Guay, dûment autorisé à contresigner pour l'Intégrateur la présente lettre, déclare en avoir pris connaissance et être en accord avec son contenu.

Et j'ai signé, à _____, ce _____ mars 2019

Par : _____
Claude Guay

Titre : Directeur général – Services d'affaires mondiaux IBM Canada

c. c. M. Gratien Côté, Société conseil groupe LGS
M. Claude Guay, IBM Canada
Mme Nathalie Tremblay, PCD - SAAQ